



Paris, le 12 novembre 2016

Madame Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires Sociales et de la
Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève nationale

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes** dépose un préavis de grève nationale pour la journée du jeudi 24 novembre 2016 de 0 heure à 24 heures.

Ce préavis concerne l'ensemble de la profession, à savoir tous les infirmiers-anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et les cadres supérieurs infirmiers-anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 9 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés.

Nos revendications essentielles portent sur :

- la récupération d'un corps spécifique de toute la filière IADE dans la fonction publique hospitalière,
- une grille indiciaire conforme à une profession master bac+5 et conforme à nos responsabilités et nos contraintes professionnelles, avec répercussion sur le secteur privé non lucratif,
- la prise en compte de la pénibilité de la profession d'infirmier-anesthésiste,
- l'abandon du projet d'ordonnance autorisant un exercice partiel de notre profession.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT
Président du SNIA

Copie à Mme Anne-Marie Armanteras de Saxcé, Directrice Générale DGOS.